



## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

cerfa  
N° 14435\*01

### Destinataire

- Récépissé de DT
- Récépissé de DICT
- Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : ERDF L'ISLE D'espagnac  
Complément d'adresse :  
Numéro / Voie : Boulevard de la Quintinie  
Lieu-dit / BP : BP 37  
Code Postal / Commune : 16 3 4 0 ISLE D'ESPAGNAC  
Pays :

N° consultation du téléservice : 9, 2, 5, 4, 8, 8, 2

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant : 736 23215

Date de réception de la déclaration : 14 / 06 / 2016

Commune où sont prévus les travaux : Aussac-vadalle

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Mairie d'Aussac-vadalle  
Personne à contacter : Gérard Liot  
Numéro / Voie : 61 rue de la République  
Lieu-dit / BP :  
Code Postal / Commune : 16, 5, 6, 0 Aussac-Vadalle  
Tél. : 05 45 20 61 60 Fax : 09 72 31 00 94

### Eléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).  
Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) : E \_\_\_\_\_

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Les plans de localisation sont joints  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
- | Références : | Echelle : | Date d'édition :      | Sensible :                          | Profondeur mini : |
|--------------|-----------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------|
| réseau elec  | 1/540     | / / /                 | <input checked="" type="checkbox"/> | 60 cm             |
| _____        | _____     | _____ / _____ / _____ | <input type="checkbox"/>            | _____ cm          |
| _____        | _____     | _____ / _____ / _____ | <input type="checkbox"/>            | _____ cm          |
- Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

### Recommendations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques : \_\_\_\_\_  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est  possible  impossible  
Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

### Dispositifs importants pour la sécurité

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint  Voir la localisation sur le plan joint  Aucun dans l'emprise

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 06 75 75 72 68

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

### Responsable du dossier

Nom : Sabrina ERDOGAN  
Désignation du service :  
Tél. : 05 45 20 61 60

### Signataire

Nom : LIOT Gérard  
Signature :   
Date : 24 / 06 / 2016 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 6

## Catégories des réseaux / ouvrages

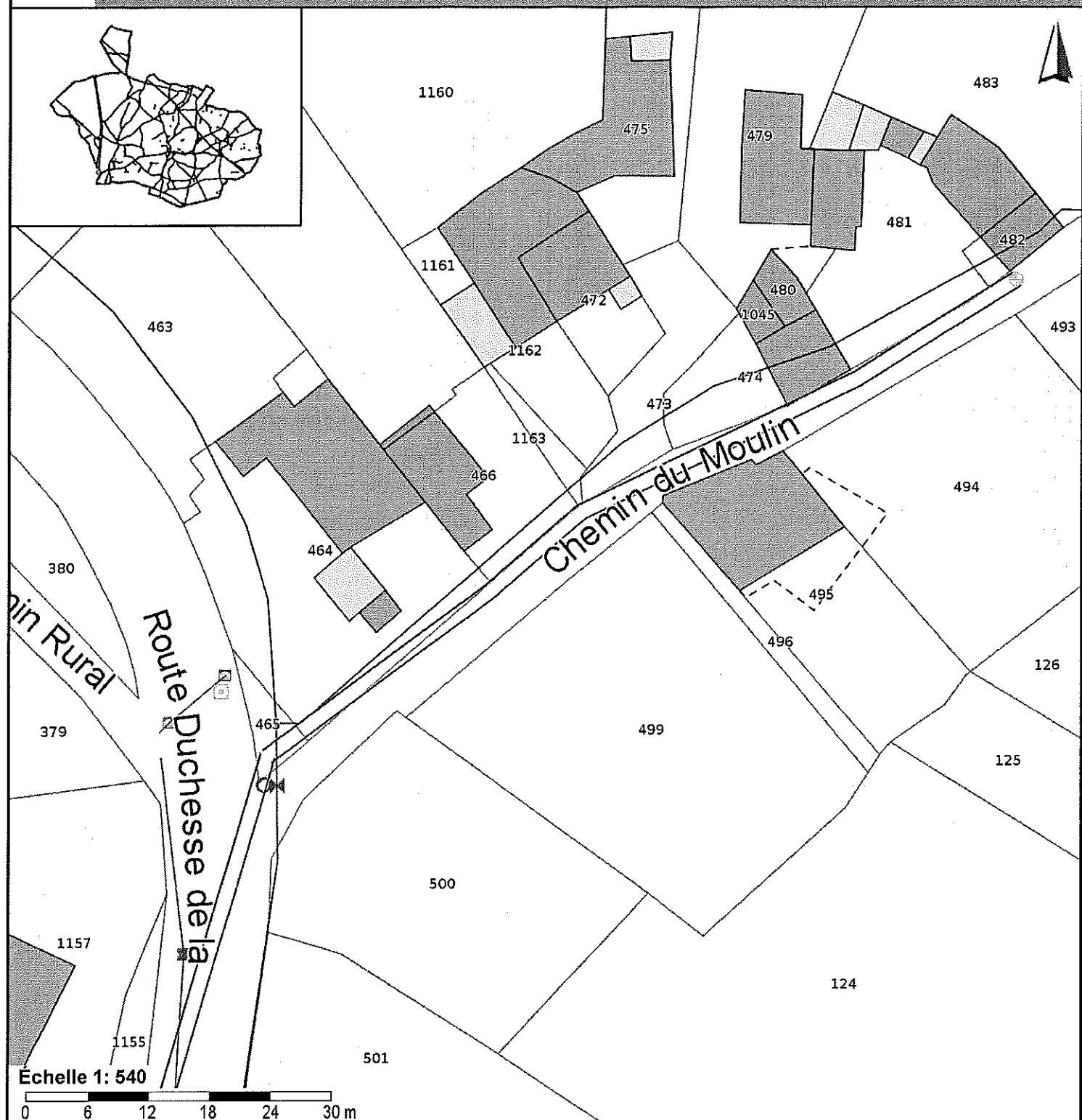
### Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- A. Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
- B. Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;
- C. Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;
- D. Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, ou de tout autre fluide caloporteur ou frigorigène ;
- E. Lignes électriques, réseaux d'éclairage public ;
- F. Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;
- G. Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

### Autres ouvrages\* (au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- H. Installations souterraines de communications électroniques ;
- I. Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;
- J. Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

*\*Parmi les «autres ouvrages», certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme «sensibles», soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*



### Cadastre

Communes

Parcelles

### Batiments

Bâtiment en dur

Construction légère

### Voirie et Hydrographie

Cours d'eau



## Divers objets, habillage

### Objets divers

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Calvaire                           | <input type="checkbox"/> Mur mitoyen                                 |
| <input type="checkbox"/> Mur non mitoyen                               | <input type="checkbox"/> Fossé mitoyen                               |
| <input type="checkbox"/> Clôture non mitoyenne                         | <input type="checkbox"/> Clôture mitoyenne                           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Haie non mitoyenne                 | <input checked="" type="checkbox"/> Haie mitoyenne                   |
| <input type="checkbox"/> Station                                       | <input type="checkbox"/> Pylône                                      |
| <input type="checkbox"/> Halte   | <input type="checkbox"/> Arrêt                                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre                              | <input type="checkbox"/> Flèche de cours d'eau                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Limite de département              | <input checked="" type="checkbox"/> Limite d'Etat                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chemin                             | <input checked="" type="checkbox"/> Amorce de limite de commune      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Trottoir sentier                   | <input checked="" type="checkbox"/> Amorce de voie                   |
| <input type="checkbox"/> Aqueduc                                       | <input type="checkbox"/> Gazoduc ou oléoduc                          |
| <input type="checkbox"/> Ligne de transport de force                   | <input checked="" type="checkbox"/> Téléphérique                     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Limites de pont, aqueduc ou tunnel | <input checked="" type="checkbox"/> Rail de chemin de fer            |
| <input type="checkbox"/> Cimetière                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Autre                            |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tunnel                             | <input type="checkbox"/> Piscine                                     |
| <input type="checkbox"/> Étang, lac                                    | <input checked="" type="checkbox"/> Parapet de pont ou aqueduc       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre                              | <input checked="" type="checkbox"/> Limites ne formant pas parcelles |

## Réseau AEP

### Tronçon de conduite d'eau

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Gravitaire | <input checked="" type="checkbox"/> Refoulement |
|--|---|

### Tronçon de conduite de branchement

### Noeud-Raccord

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Raccord        | <input type="checkbox"/> Regard                |
| <input type="checkbox"/> Chambre/Regard | <input type="checkbox"/> Regard de branchement |

### Ouvrage

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Station de pompage | <input type="checkbox"/> Station de surpression |
| <input type="checkbox"/> Réservoir          |   |

### Dispositif incendie

### Vanne

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Vanne   | <input checked="" type="checkbox"/> Purge |
| <input type="checkbox"/> Vidange |   |

### Appareillage

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Réducteur                   | <input type="checkbox"/> Ventouse                     |
| <input type="checkbox"/> Boîte à boue                           | <input type="checkbox"/> Stabilisateur                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Filtre                      | <input type="checkbox"/> Clapet                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Diaphragme                  | <input type="checkbox"/> Régulateur de pression amont |
| <input checked="" type="checkbox"/> Régulateur de pression aval | <input checked="" type="checkbox"/> Autre protection  |



#### Compteur

- Production
- Abonné
- Export

- Sectorisation
- Import

#### Réseau d'eaux pluviales

- Tronçon de réseau eau pluviale
- Regard pluvial
- Regard

#### Collecte pluviale

- Grille
- Avaloir

- Grille avaloir

#### Réseau d'éclairage public

- Dipôle EP Aérien
- Dipôle EP Souterrain
- Poste EP
- Armoire EP

#### Coffret EP

- Dérivation ou Extrémité
- Jonction / Dérivation
- Point lumineux

- FCE

#### Réseau d'électricité

- Tronçon BT Aérien
- Tronçon BT Souterrain
- Tronçon TBT Aérien

#### Réseau numérique

- Tronçon numérique aérien
- Tronçon numérique souterrain

#### Classe de précision des réseaux

##### Conduite AEP

- Classe A
- Classe C

- Classe B
- Classe indéfinie

##### Branchemet AEP

- Classe A
- Classe C

- Classe B
- Classe indéfinie

##### Conduite EP

- Classe A
- Classe C

- Classe B
- Classe indéfinie

**Réseau d'éclairage public aérien** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie**Réseau d'éclairage public souterrain** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie**Réseau électrique BT aérien** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie**Réseau électrique BT souterrain** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie**Réseau électrique TBT aérien** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie**Réseau numérique aérien** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie**Réseau numérique souterrain** Classe A Classe B Classe C Classe indéfinie